



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27-02-2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI  
Greffe



\*20037150\*

le,

N° d'entreprise : 0442 563 191

Nom

(en entier) : **Traiteur Christian**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue du Marquis d'Ennetières 5 7700 Mouscron**

**Objet de l'acte : Nomination d'un nouvel administrateur et démission et nomination de l'administrateur délégué**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1 mars 2020 à 10H au siège social

(...)

**4.ORDRE DU JOUR**

Le président aborde ensuite l'ordre du jour, à savoir :

-Nomination de Madame Julie Van Houtte en qualité d'administrateur

**5.DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS**

L'exposé du président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée générale. L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, l'assemblée générale a pris la résolution suivante à l'unanimité :

-De nommer à compter de ce jour jusqu'au 7 juin 2025, Madame Julie Van Houtte en qualité d'administrateur, ce qu'elle accepte.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 01/03/2020 à 10H30 au siège social

(...)

Le présent conseil d'administration a été convoqué afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Démission en tant qu'administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration

Nomination en tant qu'administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration

Tous les administrateurs sont présents et marquent leur accord avec l'ordre du jour.

(...)

Après avoir délibéré, le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes à l'unanimité :

De mettre fin à compter de ce jour au mandat de Monsieur Christian Mey en qualité d'administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration ; décharge lui est accordée de son mandat avec effet à cette date.

De nommer à compter de ce jour pour la durée la plus longue permise par la loi Madame Nathalie Mey en qualité d'administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration, ce qu'elle accepte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).